

DONNEZ LA MAIN FERTI À VOTRE VOISIN

C'EST SIMPLE COMME BONJOUR! Remplissez le formulaire et remettez-le à votre voisin

Si votre voisin adhère au programme PRO-FERTI, **vous recevrez 50 \$ de rabais** applicable sur l'un de nos SERVICES PLUS :

- aération (carottage);
- chaulage;
- revitalisant de sol;
- mycorhizes;
- Ou sur le FORFAIT FIDÉLITÉ PLUS, si c'est votre forfait actuellement.

À DEUX C'EST MIEUX! Bonne nouvelle pour votre voisin!

En adhérant au programme PRO-FERTI, **il recevra lui aussi 50 \$ de rabais** applicable sur l'un de nos SERVICES PLUS :

- aération (carottage);
- chaulage;
- revitalisant de sol;
- mycorhizes;
- Ou sur sa 1^{re} année d'entente du FORFAIT FIDÉLITÉ PLUS.

POUR OBTENIR SON 50 \$, il n'a qu'à nous appeler et nous donner vos informations en référence.

N.B. Valide pour l'année en cours seulement.

LA MAIN FERTI,
c'est propager la qualité
des services reçus
du Groupe Ferti !

50 \$

DE RABAIS
pour chacun de vous deux!



C'est notre façon de vous dire

MERCI!

**Ainsi, vous profiterez tous les deux
de cette offre exceptionnelle !**

Groupe
ferti
Experts d'espaces verts

1 800 966-8171
groupeferti.com

VOUS

Nom :

Adresse :

Téléphone :

VOISIN

Nom :

Adresse :

Téléphone :